

BULLETIN DE SOUSCRIPTION D'ASSURANCES POUR LES SÉJOURS ET VOYAGES

Les assurances doivent être souscrites dès l'inscription au séjour et seront enregistrées à réception du présent bulletin accompagné de son règlement à : Fédération française de cyclotourisme - 12 rue Louis Bertrand - CS80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex.

Nom : Prénom : Adresse :

 Code postal : Ville : Téléphone :
 Email :@..... N° de licence fédéral :

Destination du séjour : DOLOMITES Date de départ : 13 juillet 2025

ASSURANCE ANNULATION* (voir Notice d'information)

Je souscris à la garantie " Assurance annulation contrat n° 8537 " fixée à 5 % du prix du voyage

Tarif du séjour : 720 € x 5 % (arrondi à l'euro supérieur)

36 €

Je souscris à la garantie " Assurance annulation multirisques contrat n° 8538 " fixée à 9 % du prix du voyage

Tarif du séjour : € x 9 % (arrondi à l'euro supérieur)

OU

€

Je ne souscris pas la garantie " Annulation " et/ou " Multirisques " .

ASSURANCE BAGAGES (voir Notice d'information)

Je souhaite souscrire à l'assurance Bagages contrat n°8540. Je cotise en fonction du montant de la garantie choisie :

+

=

MONTANT DE LA GARANTIE	800 €	1 500 €	2 300 €	5 000 €
MONTANT DE LA COTISATION	11 €	22 €	32.50 €	44 €

Fait à Le :

Je joins mon règlement pour un montant total de (somme non remboursable) par chèque à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme

Signature obligatoire du souscripteur



Une copie est à conserver par le souscripteur.

